



2022



N°3



L'année 2022 s'est terminée dans un contexte international assourdissant, douloureux et instable. La situation géopolitique précaire a entraîné tout au long de l'année des basculements spectaculaires vers des actes de guerre effroyables et si proches de nous ! Les conséquences économiques qui en résultent nous touchent de plein fouet bousculant nos vies que l'on pensait pourtant bien tracées.

A ce moment même, le spectre de la COVID 19 est toujours présent. Nous apprenons désormais à régler nos quotidiens sur les retours répétitifs de l'épidémie dont le seul mérite aura été de remettre la notion de proximité au centre de nos préoccupations !

Je remercie ici l'équipe technique qui, au mois de février, a largement contribué à l'embellissement de la halle et du quartier de la Dordouille pour faire de la journée d'inauguration de notre Bar des Trois Places un moment d'exception. Nous sommes très satisfaits d'avoir accordé notre confiance à Karine à qui nous souhaitons une réussite aussi belle que pérenne. Notons que la réouverture de l'établissement a suscité beaucoup de joie au sein des foyers Néréens qui ont partagé à ce moment-là un sincère élan de gaieté. C'est toujours dans le même esprit de dynamisme et de soutien que l'équipe municipale me permet de mener à bien le développement de Néré. Merci à toutes et tous.

L'été 2022 laissera le souvenir d'un été mémorable avec des alertes canicules successives impactant directement nos habitudes et nos vies contraignant aussi les associations Néréennes à adapter leurs calendriers de manifestations. Insistons sur le fait que toutes ont remarquablement répondu à l'attente d'un public assidu et fidèle qui a largement participé à accueillir et initier les nouveaux arrivants. Quelle meilleure façon de vous souhaiter la bienvenue ?

Cette fin d'année, comme toutes les communes de France, Néré s'est inscrite dans la nécessité d'économie d'énergie. D'abord dans la vie quotidienne comme l'utilisation de l'éclairage public que nous gérerons différemment dès le début 2023. Nous changerons alors les 19 horloges à pilotage par satellite pour une horloge astronomique. Double intérêt à ce projet : la sobriété énergétique ainsi qu'une autonomie complète de la planification des horaires par smartphone directement de la Mairie.

Dès lors, l'électrification communale sera conforme au certificat des économies d'énergie.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que les illuminations de Noël furent moins nombreuses cette année et qu'elles ont compensé leur discréption par leur qualité et leur modernité en se concentrant sur le centre bourg cœur de notre commune.

La dernière édition du petit illustré Néréen a suscité des retours d'opinion très positifs de votre part. Forts de ces encouragements, nous prenons beaucoup de plaisir à travailler sur sa parution annuelle et notre groupe d'élues et d'agents suscitent même des vocations parmi vous !

À toutes et tous, au nom de l'équipe municipale, des agents administratifs et techniques je vous souhaite une belle année 2023 entourés de vos proches et remplie d'espoir, de santé, d'amitié, de joie et de moments partagés !

Le Maire,

L'urbanisme à Néré :

À Néré, force est de constater que de nombreuses modifications : rehaussement de clôtures, murs d'enceinte, carports, huisseries non adaptées, travaux de toiture.... ont été réalisées chez les particuliers sans avoir fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

La situation de notre église classée : Saint pierre es Liens renforce pourtant de façon drastique les obligations liées au PLU et nul n'est censé ignorer les contraintes imposées.

Comment procéder ?

Dès la conception de votre projet, les agents administratifs de la mairie vous apportent aide et conseil pour une réalisation en toute Légalité et mettent en œuvre les moyens adaptés lors des travaux qui impactent le stationnement, la circulation ou la sécurité ...

Chaque modification ou rénovation extérieure de votre propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Tableau récapitulatif et non exhaustif :

Constructions	Les dits « démontables » qui ne se démontent jamais !	Autres
<ul style="list-style-type: none"> -Maison (permis construire) - Garage, bâtiment (permis de construire) - Extension de votre demeure - Piscine (enterrée) - Murette de tout type - Clôture de tout type - Rehausse murette - Brise vue (murette) - Pose gabions (mur) - Véranda - Toiture (réfection) - Pose de nouvelles ouvertures - Réhabilitation d'un garage en bureau -Pose de panneaux photovoltaïques ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Tout type de piscine hors sol -Tout type de pergola -Pergola bioclimatique -Tout type de carport -Tout type d'abri -Cabane de jardin -Tout type d'auvent Démontable : signifie que la structure et le matériel... sont démontés plusieurs mois de l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> -Unité extérieure pour pompe à chaleur / climatisation -Peinture extérieure de vos murs et / ou boiseries -Bardage en bois pour isolation par l'extérieur -Vélux -Les volets roulants par l'extérieur -Changement sur la façade (nouvelles ouvertures) -Le permis de démolir -Mobil-home sur le terrain -Caravane sur terrain -Remplacement des volets fenêtres, portes. ...

INFRACTION D'URBANISME : Ce qu'il faut savoir.

1ère conséquence : votre bien immobilier n'est pas en conformité.

Le maire dispose de divers moyens pour faire respecter la réglementation d'urbanisme et faire face à des constructions ou installations illégales. Il peut alors dresser procès-verbal des infractions dont il a connaissance (art. L480-1 du code de l'urbanisme). Ce procès-verbal est ensuite transmis au procureur de la République qui décide ou non d'engager des poursuites pénales. Le maire dispose également de la possibilité de saisir le tribunal judiciaire en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage illégal (art. L 480-14 du code de l'urbanisme). Enfin, les articles L 481-1 à L 481-3 du code de l'urbanisme prévoient un mécanisme de mise en demeure de régulariser sous astreinte les constructions, travaux et installations réalisés en infraction avec le code de l'urbanisme. Une fois le procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme dressé, le maire a la faculté de mettre en demeure l'auteur de l'infraction de procéder aux travaux nécessaires à la mise en conformité de sa construction ou de déposer une demande d'autorisation visant à les régulariser à posteriori.

2^{ème} conséquence : que risquez-vous ?

Lors d'une vente d'un bien immobilier ou d'une succession, le notaire doit prendre en considération toutes conformités (conformité de la piscine, de l'extension de votre maison, de votre clôture...du ravalement de votre façade...de la peinture extérieure...)

En l'absence de l'une d'entre elles, le notaire peut annuler la vente de votre bien ou de la succession. Aux dires du SERVICE instructeur : « *Il y a eu déjà des cas dans notre région.* »

Conclusion : Ne pas déclarer vos travaux peut avoir des conséquences importantes que l'on ignore.

Votre bien immobilier n'est pas en conformité, vous pouvez avoir des soucis pour vendre votre bien, ou lors de la succession...

Il serait fort souhaitable de vous rendre en mairie pour régulariser votre situation.

3^{ème} Conséquence : l'absence d'harmonisation du paysage communal.

Les responsabilités

Vous êtes le premier responsable puisque vous êtes l'acteur qui s'est dispensé de tout code et de toute législation.

Sans aucun jugement à votre égard, c'est peut-être un oubli ou de la négligence ou tout simplement de la méconnaissance sur la législation en vigueur d'où ce rappel important.

CONSEILS :

Que devez-vous faire dès aujourd'hui ?

Faire le point semble judicieux !

Dès lors que vous êtes propriétaire, veuillez reprendre les dossiers (non déclarés à ce jour) de vos réalisations, transformations et aménagements ... touchant votre propriété, vos biens immobiliers et vous rendre sans hésitation en mairie.

Enfin, retournez impérativement en mairie le formulaire d'achèvement des travaux, pour ceux qui ont bien fait leur déclaration initiale.

Version en langue Anglaise pour les administrés anglophones :



According to the Urbanism Local Plan, the planning service at the « Mairie » (Town hall) must advise you on planning and building projects including advice on restrictions and local planning laws.

Should you wish to do any work such as building a gate, a carport, a swimming pool, a new conservatory, painting your house, repairing or getting a new roof, you are advised to ask the Mairie for information before any work can be done.

These restrictions are in place because the local church has been a listed building since 1925. The lack of planning permission documents would usually result in a negative outcome.

Agenda 2022

Janvier :

- Mois de taille pour les agents techniques qui ont fait une toilette bien méritée aux arbres place de l'Église (1 arbre sur 2 pour préserver l'ombre lors des grandes chaleurs estivales) mais aussi : Avenue du Poitou, Mas des Égaux, Cour de l'ancienne école, Tilleuls les Bouchauds.
- La Municipalité félicite Madame Edith BIRAUD, doyenne des Néréens pour son centième anniversaire.
- Taille des 2 IFS du cimetière par un prestataire.
- Taille des chênes persistants de la Place de la Mairie.
- Signature du Contrat de Gérance libre du Bar-Tabac avec Madame Karine QUÉRON qui tout en participant aux stages de formations obligatoires s'active énergiquement aux projets d'embellissement ainsi qu'aux nombreuses formalités administratives.
- Début de chantier mise aux normes électriques (Bar-Tabac).
- Remaniement partiel de la couverture de l'Église par KM Construction.
- Madame Jennifer JAVION chargée d'accueil à l'agence postale communale renouvelle son contrat de 1 an.
- Distribution du petit Néréen illustré.
- Intrusion du variant OMICRON sur notre territoire. La COVID 19 ralentit autant les entreprises privées que les services publics ! Grand nombre d'entre nous sont testés positifs fort heureusement sans conséquences sévères.

Février :

- Le virus de la COVID 19 s'installe à l'EHPAD où jusqu'à 14 résidents et plusieurs membres du personnel sont testés positifs.
- Madame la Directrice réorganise les services et aménage un point de vie partagé pour les quelques résidents qui éprouvent des difficultés à rester seuls en chambre. Fort heureusement aucun décès n'est à déplorer !
- Début des travaux d'embellissement du Bar Tabac des 3 Places par Madame et Monsieur QUÉRON. Les agents techniques y créent une réserve.
- Délimitation des entrées et sorties de Bourg : rues de la Noujère, de la Croix d'arrêt et du Champ de Tir. Projet accompagné de panneaux de limitation de vitesse à Chez Sabron.
- Rue de la Dordouille, la Halle et la Place du 19 Mars 1962 : nettoyage sous haute pression, réaménagement des massifs.
- Positionnement de deux panneaux clignotants aux abords de Nérévia.



- **26 Février :** inauguration du Bar Tabac avec apéritifs et petits fours réalisés par l'Escale Gourmande et offerts par Madame QUÉRON servis sous la Halle. Un beau moment où le département était représenté par Monsieur CHEDOUTEAUD, Vice-Président du Conseil Départemental sans oublier le mot de Madame le Maire :

Discours de bienvenue de Mme Le Maire à Mme QUÉRON pour l'ouverture du Bar des 3 Places ;

« *Le poète écrivait : « il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous »*

« *C'est bien un rendez-vous festif qui nous rassemble à Néré en ce 26 Février 2022 et l'inauguration de réouverture du Bar Tabac des 3 Places n'est pas un hasard mais une aventure et quelle aventure qui allait nous mener vers vous Madame Karine QUÉRON.*

À l'automne 2021 et pratiquement de façon simultanée, les deux lieux de rassemblements populaires emblématiques de notre commune ferment leurs portes.

Un crève-cœur de réaliser que nous vivons la fin d'une époque : celle des retrouvailles autour d'un verre, des rendez-vous entre copains, des discussions interminables au sujet de tout et de rien, des longs moments à refaire le monde !

Un crève-cœur de constater que la dernière lueur s'éteint quand le bar tabac ferme ses portes sans repreneur mais la fatalité, elle, n'est pas au rendez-vous.

L'hypothèse de rachat par la commune est posée depuis quelque temps déjà dans les projets intimes de l'élue que je suis. Projet qui après tant de doutes et tant de veilles fait l'objet d'un ordre du jour adopté à l'unanimité par les élus du conseil municipal le 19 Octobre 2021. Je les en remercie encore aujourd'hui. Merci particulier également à Madame Corinne MIRBEAU 2^{ème} adjointe déléguée aux commerces dont les précieux regards et soutien n'ont pas faibli au long du processus.

De la date du 19 Octobre donc à celle d'aujourd'hui, nous n'avons travaillé que dans l'urgence et dans la nécessité de reprise imminente de l'activité. Services des douanes avec le concours bienveillant de Madame Marianne MESSY, FFDJ, étude notariale, élus, agents administratifs et techniques qui avez donné le meilleur pour la réussite de cette belle journée et toujours avec le soutien des administrés, sans vous oublier vous Madame QUÉRON.

Après l'épreuve du recrutement vous avez absolument tout mis en œuvre pour vous donner les moyens de la réussite. Que ce soient les formations, les formalités liées à l'activité, les obligations administratives, la logistique commerciale autant que la remise au goût du jour de l'établissement (avec le concours actif de Monsieur QUÉRON votre époux), vous avez conforté l'idée que nous devions nous rencontrer sur ce projet et qu'il n'y a pas de hasard...

Au nom des élus que je représente et dont la mission est d'assurer le bien vivre à Néré, au nom des Néréennes au nom des Néréens : Madame QUÉRON, je suis heureuse et fière de vous accueillir dans notre village, de vous compter désormais parmi nos commerçants et d'inaugurer en votre compagnie le Bar Tabac des 3 places dont vous êtes à dater du 1^{er} Mars la gérante.

Félicitations et bienvenue à Néré où nous avons la capacité à avancer !

N'oubliez pas le rendez-vous !»

Sylvie SABOUREAU, Maire de Néré.

Mars :



1er mars : Le Bar des 3 Places est ouvert !



- Les agents étendent 30 tonnes de calcaire sur les chemins communaux.



- Matinée formation incendie pour les élus et le personnel administratif et technique

- Implantation au plan d'eau de nouveaux jeux : une tyrolienne, une balançoire avec filet et un jeu à bascule devraient faire la joie des petits amateurs de sensations fortes !



- Début de la toilette de printemps des agrès et autres installations au plan d'eau.
- Mise en place à la Mairie du dispositif « inclusion numérique » orchestré par Vals de Saintonge Communauté tous les vendredis matins salle du conseil municipal sur rendez-vous pour une initiation à l'informatique gratuite.
- 14 Mars : Fin du port du masque et du pass vaccinal
- 19 Mars : 60 ans du cessez le feu en Algérie



Lunch avec la participation de : l'Escale Gourmande et C'délices

MESSAGE 19 MARS 2022 – VOICI 60 ANS

Le soleil printanier est déjà haut dans le ciel bleu d'Algérie quand, dans les airs, résonnent trois notes d'un clairon : CESSEZ-LE-FEU.

CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE pour mettre fin, en Afrique du Nord, à dix années d'une guerre qui persiste à taire son nom, se refusant à mettre un mot sur des maux. Une hypocrisie plus d'un demi-siècle durant.

CESSEZ-LE-FEU, solution de bon sens et de la raison, pour passer de l'ombre à la lumière, offrir les perspectives d'un avenir plus serein des deux rives de la Méditerranée.

Dans la tourmente de ces années de braise, 30 000 de nos frères d'armes sont tombés face au ciel ou à la terre, les yeux ouverts vers l'au-delà, emportant un éclat de notre cœur. Présents pour toujours en notre mémoire, nos camarades « Mort pour la France » ont accompli leur devoir de citoyen, préservé les idéaux dont nous sommes porteurs.

À leurs proches, si cruellement affectés par la perte de l'être cher qui n'avait dans son cœur rien qu'un « je veux vivre », nous exprimons toute notre empathie.

60ème ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Indispensable rendez-vous mémoriel à hauteur de l'hommage à l'endroit des victimes civiles et militaires de cette guerre.

Incontournable rencontre entre notre République et son Historique, il veille à l'enseignement et au respect des dates et des faits.

Hommage à tous ces jeunes ayant grandi dans le silence étouffant de l'après Seconde Guerre Mondiale pour, à l'aube de leurs 20 printemps, être jetés dans les affres d'une guerre les traumatisant à jamais.

Leurs parcours de vie est un enseignement précieux pour un avenir qui se conjugue au présent. Aux heures les plus sombres de notre Histoire, ils ont su préserver nos institutions républicaines et sauvegarder les libertés collectives et individuelles de nos concitoyens.

La France doit affirmer combien elle aime celles et ceux qui l'ont servie avec fidélité.

ILS MÉRITENT UN HOMMAGE PARTICULIER

LA MÉMOIRE DES VIVANTS DOIT ÊTRE TRANSMISE ET VISIBLE.

Jeunes filles, Jeunes gens,

À l'âge de lendemain pleins de promesses, n'oubliez jamais que la guerre est un mal qui détruit chez l'Homme, son cœur et sa bonté, menace toujours sa dignité.

Vouloir voir passer la colombe sur l'arc en ciel de la paix implique Courage et Vigilance.

Avec l'audace, ensemble, créons de la Vie sur des mots bleus.

La vie est si belle dans un si grand soleil.

19 Mars 2022.

60ème ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU de la GUERRE D'ALGÉRIE.

Nous vous invitons à honorer vos talentueux aînés et porter avec nous un message de Paix et de Réconciliation conforme à nos valeurs.

VIVE LA RÉPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE.

Gérard DARMANIN, Président National de la FNACA

- **20 Mars** : Rallye de voitures vintage



- **22 Mars** : Affligé par l'exode de familles séparées et déplacées et par la négation de toute existence sur la terre d'Ukraine désormais meurtrie, c'est un public uni dans un même esprit de solidarité qui est venu participer activement dans la salle des fêtes à la veillée musicale initiée par Monsieur Christophe INGRAND, flûtiste, grâce au soutien actif de la FNACA et à l'appui de la mairie. Ce soir-là, un concert de flûte celtique et de balades musicales de toutes origines de la Bretagne à l'Irlande et du Canada jusqu'à l'Inde a guidé le public à travers un doux voyage mélodieux. Empreint de compassion l'auditoire a largement participé à grossir la somme précédemment collectée avec l'aide de la FNACA, de la Clef des chants, des Aînés ruraux et de l'ASN (quatre associations Néréennes) lors de la commémoration du 19 Mars. Remercions sincèrement tous les acteurs de cette soirée qui ont fait don de 1485€.



Avril :

- **1^{er} Avril** : Remise conjointe des dons en faveur de l'Ukraine collectés au sein de la commune de Gibourne et de celle de Néré en ce 1^{er} Avril dans le bureau du Maire. Monsieur Christophe INGRAND musicien, Madame Christine MARCET Adjointe à Gibourne, Mesdames SABOUREAU et MIRBEAU, Messieurs BENOIST et FOUCAUD élus à Néré ainsi que Monsieur MIRBEAU, trésorier de la FNACA participaient à l'événement. Madame Diana DOLS, Responsable des actions humanitaires internationales de l'association Aide Médicale Caritative France Ukraine, avait fait le déplacement pour se voir remettre les sommes de 650€ à Gibourne et 2 350€ à Néré fruits des collectes respectives. Les dons sont destinés à l'achat de trousse de premiers secours dont seront pourvus les combattants Ukrainiens. Une matinée riche en émotion, en récits de scènes de résistance et de fracas de cette partie du monde. Rien n'aurait été possible sans une mobilisation à la hauteur de la situation. Soyez-en remerciés.



- Réalisation du projet de mise en état du columbarium et du jardin du souvenir au cimetière. Une pergola sur laquelle courent deux pieds de jasmin abrite désormais le banc afin que l'endroit se prête au recueillement des familles. Différentes essences d'arbres et d'arbustes dont un olivier vient humaniser l'ensemble et finaliser ce décor apaisant. Les travaux de terrassement réalisés participent nettement à identifier l'endroit que vous avez découvert avec plaisir.



- Après avoir installé en mars trois nouveaux jeux dont une tyrolienne qui fait le bonheur de tous, une balançoire horizontale appelée « tape cul » et une balançoire nacelle, les agents techniques se sont employés à positionner un troisième terrain de pétanque au plan d'eau.



- Un banc a été rénové face au terrain de tennis. Les nouvelles infrastructures ont trouvé leur place dans un paysage parfaitement soigné et accueillant.
- Après plusieurs mois de travail, l'accueil de la Mairie a vu la finalisation du site officiel « Commune de Néré » que vous retrouverez : <https://www.nere.fr> . N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos remarques. Ce site vous accompagne dans toutes vos recherches concernant la vie à Néré.

Mai :

- **08 Mai :** C'est sous un soleil éclatant qu'un public recueilli s'est rassemblé Place de la Mairie pour la cérémonie du 08 Mai 1945 et s'est retrouvé ensuite à l'occasion du traditionnel pot de l'amitié sous la Halle. Ce même jour, au plan d'eau, Monsieur Dominique Morin, Président de la nouvelle association La Boule Néréenne a organisé l'inauguration du panneau du même nom à l'entrée des terrains de pétanque du plan d'eau. Adhérents et sympathisants se sont retrouvés autour d'un barbecue dans la bonne humeur. Une belle réussite !



- Achèvement des travaux de réhabilitation de la toiture de l'église.
- Travaux d'aménagement de la voie menant au plan d'eau. Pour plus de confort l'accès à l'étang a été gravillonné.



- Les agents techniques installent de nouveaux jeux dans le square Rue du Trésor pour les 2 – 7 ans derrière l'agence postale dans le centre bourg.



Juin :

- **06 Juin** : retour du Tournoi de sixte : un succès qui ne se dément pas malgré une météo capricieuse !



- Installation des fanions dans les rues pour célébrer l'ouverture des festivités estivales
- **11 Juin** : La veille des élections présidentielles : Spectacle à la salle des Fêtes “Mon intégrité est totale” ou les tribulations d'un homme politique contemporain, de et par Jérôme BERTHELOT

Mon intégrité est totale

Jérôme Berthelot

Le personnage de ce spectacle est un homme politique expérimenté, mis en examen par une juge des affaires financières. Il va devoir puiser dans ses ressources pour s'excuser, se justifier, démentir, rebondir et rester dans la course au pouvoir.

Sa plaidoirie l'amène à revisiter son parcours, sa vie, ses rêves de jeunesse, et son cynisme est si sincère, sa mauvaise foi si candide qu'on en viendrait presqu'à l'aimer.

Sa couleur politique est indifférente. Un spectacle salutaire, lucide et drôle, qui défie la mode.

Mise en scène : Agnès Brion - 3C Théâtre

Samedi 11 juin à 20h30

Néré, salle des fêtes

entrée : 10 €

Soirée proposée par Cap-Saintonge



- **17 Juin** : Arrêté Préfectoral canicule Annulation des manifestations : concert gratuit sous la halle + feu de la ST Jean au stade municipal
- **18 Juin** : Le Bar Tabac les 3 Places crée un événement animation répondant aux conditions de l'arrêté Préfectoral de la veille. Présence : buvette extérieure – food truck avec l'escale gourmande de Cherbonnières
- Installation de C'Délices au plan d'eau 1 dimanche sur 2 de 14h30 à 19h pour satisfaire vos papilles dans un lieu délicieux : Merci Céline !
- La première vague caniculaire de cet été 2022 nous prive de la fête de la musique qui devait se prolonger par la retraite aux flambeaux suivie d'un feu de joie au stade. Contre toute attente et malgré cette déconvenue, le Bar Tabac des 3 places et l'escale gourmande ont pris le relais pour organiser une belle soirée place du 19 Mars.

Juillet :

- **1er juillet** : Nérévia fête 40 ans d'une activité florissante sur une notre commune.



Dignement représenté par Messieurs Pierre ARCHIMBAULT, fondateur et Madame, Monsieur Daniel ARCHIMBAULT, Président depuis le 13/10/2016 et Monsieur Philippe ECARLAT, Directeur Général.

Un apéritif complété par un buffet varié a rassemblé une large partie de l'équipe tous métiers confondus

- **11 Juillet** : Visite à la Mairie du Président de la C.D.C Monsieur GODINEAU accompagné de Madame Annie PEROCHON ET de Monsieur ROSIER Directeur général des services.

Rétrospective du travail initié à Néré depuis le début du mandat.

- **13 Juillet** : Malgré l'annulation du feu d'artifice en raison des fortes chaleurs, nous avons été nombreux au stade à venir soutenir l'Amicale Néréenne, force vive de nos associations. La soirée animée par Flash-Back Événements a vu monter l'ambiance jusqu'à une heure avancée de la nuit.



- **15 Juillet** : sur le marché communal présence des conseillers numériques Julie et Victor



- **16 Juillet** : Lâcher de truites organisées par l'Amicale des sapeurs-pompiers à l'étang où une vingtaine d'amateurs ont exercé leurs talents.
- **18 Juillet** : Alerte rouge canicule. Animation du plan de sauvegarde communal.

Août :

- La Frairie : **Du 05 au 07 Août 2022 :**

Grand retour de la Frairie, la plus attendue des Fêtes à Néré et de ses alentours. Trois soirées de festivités, de retrouvailles et de savoir-faire des bénévoles de l'Amicale Néréenne.

L'événement demeure l'incontournable rendez-vous estival où convergent Néréens, familles, amis, vacanciers, habitués, toutes générations confondues. Malgré l'absence des auto tamponneuses pour adultes cette année, l'ambiance était bien présente et tout le monde a eu plaisir de se retrouver afin de festoyer dans la bonne humeur. Cette crise sanitaire avait retardé le temps des retrouvailles et de la fête mais quelle joie pour tous de profiter de nouveau ensemble. Ces 3 jours et soirées de festivités furent attendus, bienvenus et réussis !



- **Dimanche 07 Août** : Pause du circuit avec concentration de Motos au Plan d'eau



- **16 Août 2022** : 1ère répétition sous la Halle du groupe de Jazz après la proposition de Malclom Speirs et le concours de Karine au Bar des 3 Places. Ambiance Jazzy assurée sous une chaleur fort écrasante en cette fin d'après-midi.

- **24 Août 2022** : Le Tour du Poitou Charentes s'est déroulé en Nouvelle Aquitaine du 23 au 26 Août 2022 avec un parcours de 688 kms de Chauray à Poitiers. Le 24 Août, Néré accueille le passage de la 2ème étape Périgny-Vars. L'organisation du passage a été confiée au conseiller municipal M. Christian Foucaud qui a recruté 25 signalieurs bénévoles et a planifié le passage du Tour Poitou Charentes sur le territoire de Néré. L'événement a rassemblé un public en nombre sur la Place de la Mairie et le long du parcours entre 12h et 13h30. Après distribution d'objets publicitaires par la caravane du tour, ce sont 131 coureurs qui ont traversé Néré en direction de Fontaine – Chalendray sous une forte chaleur. La manifestation s'est clôturée à la Salle des Fêtes par un Pot de l'Amitié, bien venu, avec les signalieurs bénévoles, les agents techniques, les élus qui ont pu déguster les bouchées apéritives sympathiquement préparées par Madame Michèle Foucaud.

Merci à Tous de votre participation malgré la chaleur accablante.



- Livraison de la balayeuse dont l'achat a été délibéré au cours de l'année. Au final c'est très régulièrement que ce petit engin bientôt aux couleurs de Néré, arpentera le bourg et des villages pour un entretien régulier des rues et des places. Kévin Pointecouteau est le conducteur principal de la machine.

Septembre :

- Mise en place d'un sens unique Rue Serpentine et Rue de l'Abattoir
- Mise en place de Stop Rue de la Baronnerie, Rue de l'Avenir, Rue du Centre
- **11 Septembre 2022 :** En raison de l'annulation de la Fête de la Musique et du Feu d'Artifice du 13 juillet 2022 par Arrêté Préfectoral, un nouvel événement a été ajouté à l'agenda des festivités.

En ce 11 septembre, un pique-nique Géant a rassemblé les amateurs de soirées musicales qui ne s'y sont pas trompés



Le Feu d'Artifice de grande qualité est venu clôturer cette soirée.

- Par égard envers nos administrés Britanniques, la Mairie participe au deuil en mettant en berne les drapeaux lors du décès de sa Majesté la Reine Elizabeth II.
- Réalisation des Travaux de voirie : Petit Moulin, Route du Pendu et Chez Naudin : Point à Temps sur les voies communales.
- **18 septembre :** à l'occasion des journées du Patrimoine : exposition sous La Halle « À la recherche des traces du passé, le Bourg »



« En ce dimanche 18 septembre 2022, le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de découvrir avec vous la fabuleuse initiative de Mesdames les bénévoles de la bibliothèque de Néré qui inscrivent notre commune dans la grande boucle des Journées du Patrimoine : une grande première ! Qu'elles en soient remerciées ! »

L'exposition « Néré, à la recherche des traces du passé, le bourg » a pu aboutir après nombre de recherches minutieuses, de reportages photographiques, de redécouvertes de frontons, de maisons anciennes ainsi que de témoignages de Néréens porteurs du souvenir.

C'est une synergie d'idées et d'efforts que votre présence à toutes et tous récompense aujourd'hui. Nous vous remercions et d'ores et déjà, vous souhaitons un bon retour vers le passé ». Sylvie SABOUREAU

Octobre :

- Octobre s'affiche **en rose** à Néré

Octobre rose

Pourquoi ?



Le cancer du sein en chiffres :

Avec 12146 décès chaque année en France, les cancers du sein sont le premier cancer chez la femme et ceux qui entraînent la plus grande mortalité. Près de 58400 nouveaux cas sont dépistés en France chaque année. Dans plus de 8 cas sur 10, ce cancer touche des femmes âgées de 50 ans et plus. Près de 50% des cancers sont diagnostiqués entre 50 et 69 ans et environ 28% après 69 ans. Environ 10% de ces cas se manifestent chez les femmes âgées de moins de 35 ans. 5 à 10 % seulement des cancers sont d'origine génétique et 50% n'ont aucune cause identifiée.

Une femme qui a eu un cancer du sein a un risque 3 à 4 fois plus élevé de développer un nouveau cancer du sein qu'une femme du même âge. S'il est détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

FAITES VOUS DÉPISTER !



- Après acquisition à l'euro symbolique d'un lot de 2 bâtiments menaçant péril à chez Naudin La commune organise leur démolition,



- Les agents techniques repeignent le préau de l'ancienne Ecole, Avenue de la Mairie

- Les agents ont commencé à positionner les illuminations de Noël

Novembre :

- **11 novembre :** Cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre Mondiale en présence des anciens combattants Français et Britanniques et des Sapeurs-Pompiers Volontaires sous le commandement du Lieutenant Litoux. Un public recueilli de tous âges s'est ensuite retrouvé à la Salle des Fêtes pour le vin d'honneur



- **4 novembre** réunion annuelle de la FNACA dans la salle du Conseil de la Mairie. Un pot de l'Amitié a clôturé la réunion pour la seconde fois du mandat.



- **13 novembre :** 1er Marché de l'Avent organisé par le Club des Dentelles : une franche réussite avec de l'artisanat de qualité et de nombreux visiteurs et acheteurs fort satisfaits



- Les agents s'activent pour le projet décoration Noël 2022 qui est bien avancé pour l'installation qui arrive.

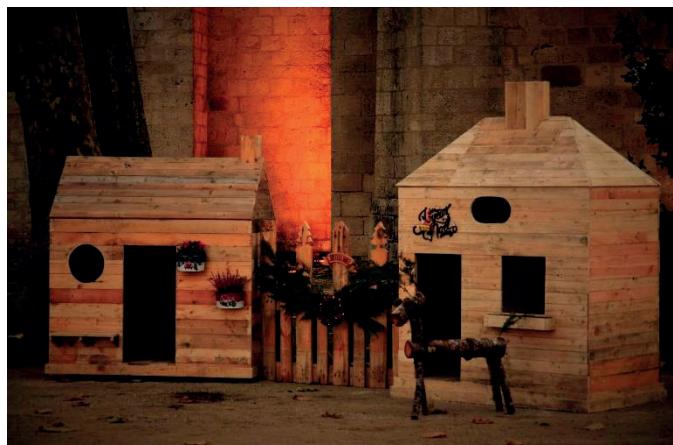
Décembre :

- **Samedi 03 décembre** : Sainte Barbe à Saint Jean d'Angély : moment fort de partage et de reconnaissance pour les pompiers engagés et volontaires de tous âges du département en présence des autorités et de Mme Le Maire. Le Lieutenant Litoux représentant le Centre de Secours de Néré.

- Belle initiative des riverains de l'Impasse de la Dordouille pour la décoration de leur rue.

- **Lundi 05 décembre** : Lancement du Club de danse Country tous les lundis soirs à partir de 19h

- **Mercredi 07 décembre** : Lancement de Noël 2022 à Néré : installation des décorations et positionnement du village de Noël sur la Place de l'église en présence des jeunes Néréens suivie d'un goûter offert par C'DÉLICES dans la Mairie,



- **Mardi 13 décembre** : le goûter de l'EHPAD avec concert à la Salle des Fêtes



- **Jeudi 15 décembre** : Spectacle « Le Bal des Loustics » offert par la municipalité à tous les enfants scolarisés à l'Ecole de nos villages à Néré suivi d'une distribution de chocolats effectuée par Mme Le Maire,

- Distribution des chocolats offerts par la municipalité à nos aînés de 80 ans et plus

- **23 décembre** : Marché de Noël sous la Halle organisé par les commerçants du Vendredi en présence du Père Noël en personne.



- Le crédit agricole enlève définitivement le guichet de retrait automatique Avenue du Poitou et positionne un service rue de Saintonge à « l'Épicerie du coin ».



ÉTAT CIVIL 2022

Naissances

- Aodren, Jean-François, Jérôme BIARD le 16 Mars 2022
- Mya GIRAUD le 21 Mars 2022
- Léandre, Roger, Jean PRADIER

Baptême Civil

- Léo, James, Jules BENOIS le 30 Avril 2022
- Martin, Alexandre DEBAST le 05 Juin 2022

Mariage

JAMAIN Franck – DURIEZ Hélène

13 Août 2022

Décès

- Jean, Pierre SÉRIS le 06 Janvier 2022
- Florence, Yvette, Michèle, Mathilde, Marie REMY le 23 Janvier 2022
- Gérard, Denis CHAT le 19 Février 2022
- Yves, Albert, Gilbert, René DRAPEAU le 23 Mars 2022
- Jean-Claude BÉNARD le 23 Mars 2022
- Monique, Anne DEHAINAULT le 29 Mars 2022
- Roger FRADIN le 17 Avril 2022
- Jean, Louis, Charles CHAUVEAU le 10 Avril 2022
- Daniel, Henri, Pierre BOSSANT le 17 Avril 2022
- Joël, Raymond GIRARD le 11 Mai 2022
- Rémy, Fernand FRANCOIS le 26 Juin 2022
- Pierre BOEUF le 02 Août 2022
- Jacques, Pierre, Valère DUGAS le 24 Août 2022
- Sylvie DAVID le 31 Août 2022
- Michèle, Lucienne PETIT le 09 Septembre 2022
- Lisiane, Claudette SARRAZIN le 10 Septembre 2022

- Gérard Émile BERNA le 02 Novembre 2022
- Christine Maria Elisabeth FIEDLER le 23 Novembre 2022
- Hélène CHEVRIER le 04 Décembre 2022
- Chantal, Marcelle BÉCHIEAU le 04 Décembre 2022
- Christiane, Marcelle, Claire BAZIN Le 14 Décembre 2022
- Gisèle, Liliane TURCAT le 19 décembre 2022

Vivre ensemble à La Châtellenie

Après deux ans de mesures sanitaires très strictes pour contrer l'épidémie de COVID, une partie des restrictions a été levée en cours d'année à La Châtellenie.

Depuis aout 2022, la présentation d'un passe sanitaire n'est plus exigée pour l'ensemble des visiteurs. Nous exigeons par contre toujours le port du masque dans les espaces de circulation dès l'âge de 6 ans et le respect des gestes barrières (distance, gel hydro alcoolique). Grâce au respect de ces consignes, à la vaccination quasi-totale des résidents et des professionnels, l'année s'est déroulée presque normalement. Quelques personnes ont été touchées par le virus mais nous n'avons déploré aucune hospitalisation liée au Covid.



De belles animations ont été proposées aux résidents : en juin par exemple les Talmeliers sont venus préparer et cuire dans leur four du bon pain. L'occasion d'un repas champêtre autour d'un spectacle musical.

En novembre nous avons accueilli Kinkin, chanteur accordéoniste qui a charmé les spectateurs et poussé la ritournelle jusque dans les chambres des personnes alitées.

Avant l'été, un rallye photos avec les enfants de l'école a été organisé ; ils ont pu découvrir l'histoire du village, son architecture et sa biodiversité.

Des beaux moments de partage relatés dans notre gazette interne grâce au talent d'un de nos résidents !

Nous sollicitons les personnes âgées à travers le Conseil de la Vie Sociale mais aussi lors de réunions pour connaître leurs avis sur le quotidien. Quatre réunions ont eu lieu cette année sur le thème des repas afin de mieux connaître leurs goûts, ce qu'ils aiment manger, établir les menus. Comme la cuisine est réalisée sur place, les équipes sont vite réactives au grand plaisir des résidents.

Nous terminerons 2022 avec un goûter à la salle des fêtes de Néré au son rock and blues des « Copains d'Abord », un groupe local. Les familles et l'équipe du CCAS seront de nouveau présentes avec nous pour partager ce moment convivial et c'est une très bonne nouvelle !

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser la brocante en juin dernier dans le parc de la Châtellenie. L'association les Roses Blanches espère bien être au rendez-vous en 2023. Nous vous tiendrons au courant. Vous êtes les bienvenus si vous désirez venir rejoindre l'équipe des bénévoles. On compte sur vous pour nous permettre de proposer encore plus de sorties et de spectacles l'année prochaine. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à franchir notre porte !

Votre participation complète celle des professionnels. Ils sont très nombreux à accompagner au quotidien chaque résident : les équipes administratives, d'animation, de cuisine, de service et de soins, la psychologue, l'agent d'entretien, sans oublier les médecins traitants, les kinés, la coiffeuse, les bénévoles des Roses Blanches et de la paroisse et bien sûr toutes les familles.

Nous souhaitons à tous les Néréens de bonnes fêtes de fin d'année,

Odile MAYNIER Directrice

Bibliothèque municipale



L'envol des mots

L'année 2022 est déjà terminée ! Et nous avons pu retrouver nos lectrices et lecteurs, petits et grands...

« L'envol des Mots » vous propose des livres, BD, livres-audio et CD de musique avec le soutien de la Médiathèque Départementale de la Charente Maritime, de quoi s'évader, voyager, apprendre et rêver.

L'équipe continue de se réunir pour décorer la bibliothèque au rythme des saisons et pour mettre en avant des ouvrages « nouveautés » et « coups de cœur », nous continuons à tout mettre en œuvre pour que cet endroit reste le plus accueillant possible et satisfasse les lecteurs.

Nous avons rencontré Cyriac Guillard de Noir'Edition et souhaitons pouvoir vous permettre de découvrir l'univers littéraire noir de cette maison d'éditions.

L'organisation de la première Journée du Patrimoine nous a amené à entrevoir et imaginer le Néré d'autrefois, à rencontrer M. Gautherin et son atelier, à apprécier le travail minutieux du club de dentelles, nous espérons réitérer cette manifestation.

Nous vous souhaitons que 2023 soit propice aux rencontres avec les résidents de l'EHPAD, les enfants de notre école et nos lecteurs.

Venez nous rendre visite. !

Les bénévoles de l'Envol de Mots

Horaires d'ouverture

Mardi	10h-12h
Mercredi	10h-12h 15h-17h
Vendredi	10h-12h
Samedi	10h-12h

Abonnement à la bibliothèque gratuit

Facebook : Bibliothèque de Néré (Envol Des Mots)

Site de la bibliothèque départementale de Saintes :

<https://md17.charente-maritime.fr/>

La bibliothèque départementale de Saintes (MD17) propose également des ressources en ligne gratuites (écoute de musique, magazines, journaux...) accessibles à nos usagers abonnés, il vous suffit de vous inscrire sur leur site internet et préciser que vous êtes abonné à la bibliothèque de Néré.

ASSOCIATIONS :



Association de Bowling à Tapis Court

Les membres de cette petite association, qui sont tous des Britanniques résidant maintenant à Néré et dans les environs, jouent à un jeu qui ressemble en principe à la pétanque et nous nous réunissons à la salle des fêtes depuis plusieurs années. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas ce jeu, nous avons deux longs tapis d'environ 14m x 2m qui sont disposés sur le sol de la salle. À une extrémité se trouve une petite boule jaune appelée le cochonnet, et le but du jeu est de faire rouler une grosse boule lourde et légèrement asymétrique depuis l'extrémité opposée du tapis et de finir le plus près possible du cochonnet. Nous jouons le mercredi après-midi pendant environ 3 heures et, comme tous les membres sont britanniques, nous nous arrêtons naturellement à mi-chemin pour prendre une tasse de thé ! Tout le monde est le bienvenu pour venir voir ce que nous faisons, mais ne vous attendez pas à trouver beaucoup d'experts - nous jouons pour le plaisir et pour rencontrer nos amis !

Malcolm SPEIRS



Association nouvellement créée, nous comptons déjà 35 membres. Notre but est de fédérer joueuses et joueurs afin d'améliorer la pratique de notre loisir, tout cela dans la convivialité, la bonne humeur, tout en respectant notre environnement. Notre association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, membre ou pas.

Nous ne sommes pas affiliés à la fédération, notre but est de pratiquer la pétanque sans esprit compétitif.

Nous bénéficions d'un cadre idéal pour pratiquer, le plan d'eau étant un endroit calme où les Néréens aiment se retrouver.

Grâce à la municipalité et à nos sponsors, nous avons pu acquérir une trésorerie qui va nous permettre d'organiser des manifestations, en liaison avec les autres associations de notre commune.

Nos prévisions pour 2023 seraient d'organiser 3 concours de pétanque (dont 1 entre membres), un pique-nique anniversaire et un loto au printemps.

L'ensemble des membres tient à remercier Mme le Maire et son conseil ainsi que le personnel pour ses aides (financière, administrative et matérielle), ses sponsors, ainsi que tous les bénévoles qui participent à la vie de notre association.

Meilleurs vœux à tous.

Le bureau

Le Président, Dominique MORIN

Les Roses Blanches



L'ASSOCIATION DES ROSES BLANCHES créée au sein de L'EHPAD DE NERE, a pour principal objectif de permettre aux résidents de vivre et garder du lien social avec le monde extérieur.

Cela se concrétise par des actions d'animation faisant appel au bénévolat des familles de résidents; a titre d'exemple: une sortie "câlinerie" aux petits ânes de l'asinerie du baudet du Poitou, une escapade-restaurant sur le port de ROYAN, des après-midis animés par des artistes : chanteurs d'opéra, conteurs, musiciens.

Le planning des activités 2023 est en cours d'élaboration en espérant que la COVID ne vienne pas perturber nos projets.

Une campagne d'information et de sensibilisation sera menée auprès des familles afin de développer le BENEVOLAT dont nous avons tant besoin pour accompagner nos actions.

Le Président, Claude BARON



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Néré

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de passer a été une réussite, et ce grâce à vous, votre générosité et bien sûr les membres actifs et les retraités. J'espère que vous continuerez à venir encore plus nombreux que vous ne l'avez été sur les prochaines manifestations à venir.

Si notre amicale se porte bien, c'est grâce à la bonne gestion de nos deux trésoriers, à l'excellent travail de notre secrétaire ainsi qu'à l'implication de tous les membres de notre association. Je mesure la chance d'avoir des personnes qui ne comptent pas leur temps et qui œuvrent tout le long de l'année, permettant ainsi de resserrer les liens d'amitié et de convivialité entre les différentes générations et de maintenir un esprit d'équipe à la vie d'un centre de secours comme le nôtre.

Mais notre Amicale ne serait pas ce qu'elle est sans vos dons au moment du passage pour le traditionnel calendrier, ils sont essentiels. C'est pourquoi au nom de l'ensemble des membres du centre de secours, je vous remercie pour votre soutien et toute la confiance que vous nous accordez. Je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Florent POUPELIN

LA CLE DES CHANTS



Le groupe vocal « **La Clé des Chants** » a pour vocation de produire des concerts, contribuer à la vie sociale et culturelle de notre commune mais aussi de répondre à la demande de diverses institutions et associations pour chanter à l'occasion de fêtes, d'inaugurations ou d'autres manifestations caritatives.

Depuis le début de l'année 2022, les chanteurs de la **Clé des Chants** ont repris le chemin de la salle des fêtes de Néré pour répéter tous les quinze jours avec **Jan WIDGER** qui est à la fois notre professeur de chant et notre directrice artistique et qui apporte un souffle nouveau à notre groupe vocal grâce à son dynamisme, son talent et son professionnalisme. De nouveaux chanteurs sont venus rejoindre les rangs de notre groupe vocal. Dorénavant, nos répétitions se font à la salle des fêtes de Néré le mercredi à partir de 17h.

Nos activités pour l'année 2022 se sont déroulées de la façon suivante :

1. 27 mars : Printemps des Poètes avec la participation de Jan WIDGER à Le GICQ.
2. 18 juin : Fête de la musique à Néré : participation prévue mais annulée pour raison de canicule
3. 24 septembre : concert donné en partenariat avec le groupe Toutes Filles à l'occasion de la présentation du court-métrage filmé sur la commune d'Haimps et sur le thème musique de film avec la participation de Jan Widger.

Actuellement, notre groupe met tout en œuvre pour présenter en primeur à Néré notre prochain et nouveau spectacle 2023 qui aura lieu en avril. Spectacle qui vous réserve de belles surprises. Notre répertoire varié, couvre une large palette musicale. Des chansons coup de cœur, chansons françaises, mais aussi celles qui nous font voyager à travers d'autres cultures.

Si vous voulez chanter en groupe, solo, duo, trio ou autre, partager de bons moments autour du chant et de la musique :

Venez nous rejoindre

en prenant contact au :

06 09 49 40 45 ou 05 46 58 75 45

La présidente, Danielle PIZON

L'AMICALE NÉRÉENNE



Ça y est on l'a faîte notre Frairie !!!

Après deux ans d'absence, merci d'avoir répondu présents, vous les fidèles, les inconditionnels de la Frairie, votre bonne humeur a fait de ces 3 jours une réussite.

Merci à toutes les petites mains qui ont participé de près ou de loin à toute l'organisation.

Nous avons aussi organisé le 13 juillet qui malgré l'absence de feu d'artifice (par décret préfectoral), s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Toute l'équipe de l'Amicale Néréenne vous souhaite une bonne et heureuse année, prenez soin de vous et de vos proches et rendez-vous en 2023.

La présidente, Céline MORIN

L'ASSOCIATION SPORTIVE NERENNE



« Bonjour,

Encore une année qui passe.

L'ASN aujourd'hui est contente de son équipe qui à la trêve hivernale est première de son groupe au classement. Nous avons créé aussi une équipe à Huit car nous sommes 27 licenciés, pour que tout le monde puisse accéder au football. Plus qu'un loisir, nous sommes toujours heureux d'avoir ce rôle social au sein de la commune et de faire déplacer chaque dimanche une partie de la population qui sont nos spectateurs. Nous les remercions de nous suivre chaque week-end. Nous sommes enthousiastes et nous visons la montée en 3e division.

Bien entendu nous remercions tous les bénévoles membres du bureau et autres personnes qui participent de loin ou de près aux activités du club (tournoi, loto, concours de belote). Voilà pour le résumé de cette année. Nous remercions la commune et les agents techniques pour l'entretien du terrain et des infrastructures. Au nom du club je vous adresse nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023. »

Le président, Philippe MERCIER

Association des parents d'élèves

Les Culottes Courtes



Cette année sera une transition pour notre association. En effet, notre trésorière Stéphanie Rocheteau accompagnée d'Éric Pinet ont été contraints de partir après 4 années de bons et loyaux services, n'ayant plus d'enfant scolarisé à Néré. Nous les remercions pour leur sérieux et leur investissement, sans eux nous n'aurions jamais pu relever financièrement l'association, qui était, rappelons-le à l'époque, dans une situation bien difficile.

Ce sera également la dernière année pour notre présidente, le temps de passer le flambeau à de nouveaux parents qui arrivent avec leurs lots d'idées ! Et il en faut car l'école de Nos Villages va tenter de partir en voyage avec une de ces classes (4 jours et 3 nuits). Cela représente un sacré budget et notre objectif va être de récolter les fonds nécessaires à travers nos diverses manifestations afin de réduire le reste à charge des familles, voire même le financer complètement.

L'année 2023 signera le retour de notre kermesse tant attendue ! Une occasion pour nous de finir l'année scolaire sur une note festive. Retour également de notre randonnée à Romazières en Mai et très certainement d'un voyage organisé en bus, reste à trouver la destination qui vous plaira ! De ce fait, nous avons toujours besoin de bénévoles, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Nous profitons de ce billet pour remercier Mme le Maire ainsi que l'ensemble des conseillers pour l'aide qu'il nous apportent chaque année, tant financière que par leur écoute. Restez prudents et prenez soin de vous !

L'équipe APE Les Culottes Courtes

La présidente, Virginie BERNADOU

Comité Local FNACA du secteur de Néré



Très peu de nouvelles de l'année – il n'y a plus d'anciens combattants 39/45 ni d'Indochine.

Nous sommes encore quelques-uns, anciens d'Algérie, Tunisie, Maroc, l'âge est compris entre 78 ans et 91 ans, et tous les ans nous perdons des amis. Il serait même question de se regrouper avec les comités voisins, Aulnay ou Matha.

Mais que deviendraient le 11 Novembre, le 19 Mars et le 8 Mai, s'il n'y a plus d'anciens pour assister et faire vivre ces cérémonies?

Ainsi va la vie et puis vient la fin.

Il y a bien ceux des opérations extérieures, mais ne concerne que peu d'engagés.

En Algérie, il y eut, pendant 7 ans et demi, toujours la présence de 500 000 soldats français, surtout des appelés pour effectuer un service militaire d'une durée de 24 à 36 mois.

.... Suite du Petit Illustré Néréen de 2021. Revenons un peu en arrière : 1939 – 1945, beaucoup de Français sont prisonniers en Allemagne, pour au moins 5 ans, cela provoquera des ruptures dans les familles.

Cependant, à partir de 1945, ce sont les Allemands qui se retrouvent prisonniers en France pour 2 ou 3 ans.

A partir d'Août 1947 ou 1948, ils peuvent retourner chez eux ou rester en France s'ils sont acceptés. En Charente Maritime, 1200 demandent à rester en France, mais seulement 800 y seront acceptés.

La vie en France leur semblait plus acceptable.

Nous parlions de la préparation militaire, qui reprend de 1946 à 1960...

Nous sommes quelques-uns envoyés par nos parents pour faire cette préparation, encadrés par la gendarmerie d'Aulnay et Monsieur Lamy.

Toutes ces dates sont approximatives, mais rappellent des souvenirs pour beaucoup.

Et 1946, l'Indochine, à suivre l'année prochaine...

Pour le Comité

Le président, James MICHELET

RESTOS DU COEUR DE NERE

Les Restos du Cœur, l'œuvre solidaire de Coluche, ont lancé le 22 novembre dernier leur 38ème campagne sur fond de crise sociale et énergétique avec des demandes d'aide alimentaire toujours plus nombreuses. En Charente-Maritime, près de 1000 bénévoles accueillent les plus démunis dans 25 centres dont trois centres Bébés du Cœur. A l'image du contexte national fragilisant encore plus les plus précaires, le Centre des Restos du Cœur de Néré a accueilli de nouvelles familles dont certaines venues d'Ukraine et d'autres pays du monde, demandeurs d'asile et réfugiés politiques. La solidarité ne connaît pas de frontières.... Outre l'aide alimentaire, le Centre des Restos du Cœur de Néré propose également d'autres services comme les vacances en partenariat avec la CAF, un vestiaire ouvert à la demande ou encore le microcrédit pour financer un projet ou faire face à des dépenses exceptionnelles. Les Restos du Cœur accompagnent les personnes accueillies vers la réinsertion professionnelle toute l'année. Un café, un regard, un sourire, un peu de chaleur humaine, la porte est toujours ouverte aux Restos.

Le Centre des Restos du Cœur de Néré est ouvert le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Il recherche des bénévoles alors si vous avez quelques heures à donner aux personnes dans le besoin, venez rejoindre la joyeuse équipe de bénévoles, vous y recevrez un très bel accueil !

Contact: Chantal BRIDE Téléphone : 0983276085

Centre des Restos du Cœur de Néré- Rue des écoles 17510 NERE

Vous pouvez adresser vos dons via le site: dons.restosducoeur.org On compte sur vous! Merci du fond du cœur....

ON N'A PAS

REPONSE A TOUT

MAIS ON REPOND

TOUJOURS

PRESENTS

Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver

LES RESTOS seront toujours là pour vous.

Faites un don sur restosducoeur.org

Cheffe du centre de Néré, Chantal BRIDE



Country of Spirit



Depuis le lundi 05 décembre 2022, une nouvelle association est accueillie sur la commune de Néré. Cette dernière propose de la danse Country tous les lundis soirs de 19h00 à 21h00 à la Salle des Fêtes de Néré.

L'association est COUNTRY OF SPIRIT, elle a fait une prestation remarquée et fort appréciée lors des festivités du 13 juillet 2021 au stade de foot.

COURS DE DANSE COUNTRY, CELTIQUE, CATALAN

Venez découvrir l'ambiance western avec deux cours gratuits

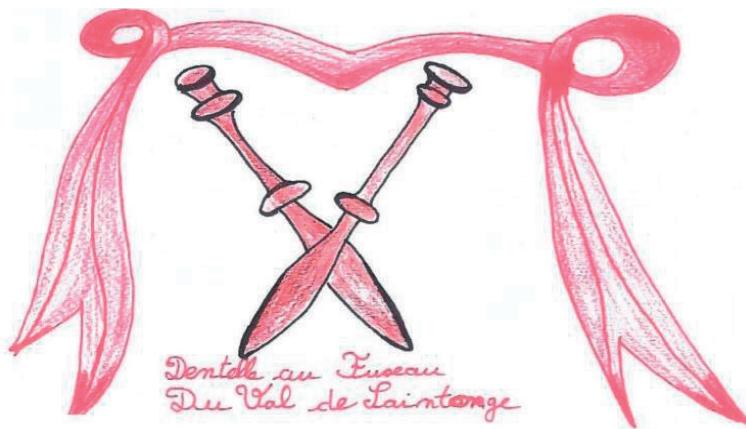
Coordonnées : **Judith Morin**

Tél : 07 82 58 50 46

Mail : countryofspirit@hotmail.fr

Site internet : <https://countryofspirit.e-monsite.com>

Le Club des Dentelles



L'association dentelle Vals de Saintonge se situe à l'ancienne bibliothèque (à côté de la Mairie). Cette même association compte une quinzaine d'adhérentes. Les cours sont dispensés les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h et un samedi par mois. Si des personnes sont intéressées, se faire connaître auprès de Brigitte (La Présidente) qui vous accueillera pour vous présenter les pièces faites par chacune.

Si vous êtes intéressées par ces travaux, sachez que le matériel est prêté pour les débutants.

Merci à tous les bénévoles d'avoir participé à l'organisation du 1^{er} marché de l'Avent Néréen, le 13 Novembre 2022.

Bonne année à tous.

La Présidente, Brigitte BRIE

La commune de NÉRÉ se mobilise

Les avantages de l'offre « Santé pour votre commune »

- ① Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins
- ② Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune
- ③ Une **offre simple et accessible** à tous, sans questionnaire médical
- ④ Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous

— Contact(s) —

Votre conseiller AXA :

Héloïse GUICHARD

 06 32 00 06 95

heloise.guichard.am@axa.fr



AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 725 073,50 s - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances • AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé

Ne pas jeter sur la voie publique svp

A partir du
2 janvier 2023

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE	TOUTE L'ANNÉE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Annezay	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
Aulnay de Saintonge	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Beauvais sur Matha	9h-12h30	FERMÉE	FERMÉE	9h-12h30	FERMÉE	14h-17h30
Bercloux	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Matha	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Néré	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30
St Jean d'Angély	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
St Savinien sur Charente	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Vergné	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30

→ Les déchetteries sont fermées les dimanches, jours fériés et exceptionnellement le 9 octobre 2023.

→ Cyclad se réserve le droit en fonction des vigilances météorologiques (ex : canicule) d'aménager les horaires d'ouverture.



Syndicat Mixte Cyclad
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org
N° Siret : 251 701 900 00036

cyclad.org





**Vals de
Saintonge**
Communauté

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Programme d'amélioration de l'habitat des Vals de Saintonge

Bénéficiez d'aides publiques
pour vos travaux

**Permanences
sur RDV**
Le 1er mercredi
du mois

**Nouvelles
aides**
pour l'adaptation de
votre logement au
vieillissement ou au
handicap



OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet
de rénovation
de votre logement ?



Contactez SOLiHA
05 46 07 49 99

charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr

ville de
**SaintJean
d'Angély**

Agence
nationale
de l'habitat

FAIRE
MEILLEUR



monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !

défense • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit



Vous souhaitez

Réduire votre consommation d'énergie
travaux d'isolation (murs, combles...), chauffage,
menuiseries...

Rénover un logement vétuste

votre logement est vacant, très dégradé, en voie de
dégradation importante

Adapter votre logement au vieillissement ou au handicap

transformation d'une baignoire en douche à l'italienne,
installation de volets électriques

Réaliser des travaux dans un logement pour le louer

en centre-ville de Saint-Jean-d'Angély, sous
réserve de conventionnement du logement

Exemples de travaux :



Subventions
Reste à charge

Propriétaire occupant

Travaux : 11 500 € TTC

isolation des combles
remplacement des menuiseries
installation d'une VMC

5 400 € (Aides Anah + Vals de Saintonge Communauté)

6 100 €



Subventions
Reste à charge

Propriétaire bailleur

un logement T3 en loyer conventionné Anah

Travaux : 66 000 € TTC

Redistribution des pièces existantes, mise
aux normes électriques, isolation, chauffage

29 500 € (Aides Anah + Ville de St-Jean-d'Angély)

36 500 €

Ces aides sont soumises à certaines règles d'éligibilité.

N'hésitez-pas à contacter SOLIHA pour plus d'informations !

Pour toute demande d'aide, il est nécessaire de créer un compte en ligne
sur le site monprojet.anah.gouv.fr

**UN PROJET DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE ?
AYEZ LE REFLEXE
FRANCE RENOV'.**

Le service public pour mieux rénover votre habitat.



CONSEILLERS
Territoire Aunis - Vals de Saintonge
05 46 07 51 99
Formulaire contact sur :
renov-info-service.fr | france-renov.gouv.fr

RÉNOV' INFO SERVICE avec **France Rénov'**

ESPACE CONSEIL
Conseils personnalisés sur rendez-vous

Le mardi SURGÈRES Au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud 45 avenue Martin Luther King	Le mercredi SAINT-JEAN D'ANGÉLY Au siège de Vals de Saintonge Communauté 55 rue Michel Texier	Le jeudi MARANS Au siège de la Communauté de Communes Aunis Atlantique 113 route de La Rochelle
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONSEILLERS
RENOV' INFO SERVICE

05 46 07 51 99
de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
N'hésitez pas à prendre contact via notre formulaire :
www.renov-info-service.fr



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Charente-Maritime

LA NOTE D'INFO

Octobre 2022

Location à titre de résidence principale : Évolution du Diagnostic de Performance Énergétique

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) a pour objet d'évaluer la consommation d'énergie d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment estimée pour une utilisation standardisée et d'informer les propriétaires et les locataires des moyens de la réduire.

Depuis le 1er juillet 2021, le contenu du DPE a été refondu afin de le rendre plus fiable et plus lisible. Le nouveau classement est établi selon un double seuil : énergie primaire et émissions de gaz à effet de serre (GES), allant des classes A à G.

Depuis le 1er juillet 2021, le contenu du DPE, à l'exception des recommandations qui l'accompagnent, est opposable au locataire (L. n° 89-462, 6 juill. 1989, art. 3-3, al. 9).

Le propriétaire bailleur doit tenir le DPE à la disposition de tout candidat locataire (L. n° 89-462, 6 juill. 1989, art. 3-3, in fine).

En principe, le DPE est valable 10 ans. Mais compte tenu de l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2021, de l'opposabilité du DPE en matière de location notamment (à l'exception des recommandations accompagnant le diagnostic), la durée de validité des diagnostics établis avant cette date a été modifiée et fixée comme suit :

- les diagnostics réalisés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 sont valides jusqu'au 31 décembre 2022 ;
- les diagnostics réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 sont valides jusqu'au 31 décembre 2024.

Depuis le 24 août 2022, en métropole, le loyer des logements classés en catégorie F et G par le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne peut être révisé (L. n° 89-462, 6 juill. 1989, art. 17 II). Ces dispositions sont applicables aux contrats de location conclus, renouvelés ou tacitement reconduits à compter de ces dates.

S'agissant des premières mises en location de passoires thermiques de catégorie F et G, ce n'est pas la question du loyer qui se posera mais tout simplement celle de l'impossibilité de louer le bien non décent.

A compter du 1er janvier 2023, en France métropolitaine, pour les nouveaux contrats, le logement devra avoir une consommation d'énergie, estimée par le diagnostic de performance inférieure à 450 kilowattheures d'énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 renforce progressivement l'exigence de performance en matière énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre requise pour qualifier un logement de décent afin de pousser à leur rénovation.

Ainsi, seront considérés comme des logements décents, ceux qui sont classés :

- à compter du 1er janvier 2025, entre la classe A et la classe F ;
- à compter du 1er janvier 2028, entre la classe A et la classe E ;
- à compter du 1er janvier 2034, entre la classe A et la classe D.
- Ce calendrier est décalé en outre-mer.

En d'autres termes, un logement classé F ne pourra plus être loué à compter du 1er janvier 2028 et un logement classé E ne pourra plus être loué à compter du 1er janvier 2034.

Exceptions

L'obligation de rénovation des logements mal isolés ne s'appliquera pas si des contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ne permettent pas d'atteindre une consommation inférieure à ce seuil.

L'exonération visera également les bâtiments pour lesquels le coût des travaux de rénovation est manifestement disproportionné par rapport à la valeur du bien.

Un décret en Conseil d'État doit détailler les critères qui pourront être retenus pour entrer dans le champ d'application de ces exemptions.

Par ailleurs, afin de ne pas fragiliser davantage financièrement les copropriétés en difficulté, le législateur leur a octroyé un délai supplémentaire pour mettre aux normes les logements classés F et G. La classe E devra être atteinte, au minimum, à compter du 1er janvier 2033 pour les copropriétés :

- faisant l'objet d'un plan de sauvegarde (CCH, art. L. 615-1) ;
- situées dans le périmètre d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) (CCH, art. L. 303-1) et inscrite dans le volet de cette opération dédié au redressement d'une ou plusieurs copropriétés rencontrant des difficultés sur le plan technique, financier, social ou juridique ;
- situées dans le périmètre d'une ORCOD (opération de requalification des copropriétés dégradées) (CCH, art. L. 741-1 et L. 741-2) ;
- pour lesquelles le juge a désigné un administrateur provisoire (L. n° 65-557, 10 juill. 1965, art. 29-1 ou 29-11) ;
- déclarées en état de carence (CCH, art. L. 615-6).

Il existe des aides à l'amélioration de l'habitat, consultez l'ADIL

49 avenue Aristide Briand
17000 La Rochelle

05 46 34 41 36
contact@adil17.org

www.adil17.org
Facebook - LinkedIn
www.observatoires-des-loyers.org

Pour que mon déplacement soit efficace

DOSSIER CAF (CAF.FR)

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Code confidentiel

DOSSIER MSA (MSA.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition
- Une adresse e-mail (@) + mot de passe

MISSION LOCALE (MILLO-SAINTONGE)

- Ma carte d'identité
- Un CV
- Un Rib
- Carte vitale et son attestation

POLE EMPLOI (POLE EMPLOI.FR)

- N'identifiant
- Mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

IMPOTS (IMPOTS.GOUV.FR)

- Mes identifiants fiscaux (déclaration d'impôts et dernier avis d'imposition)
- Code confidentiel

ASSURANCE RETRAITE (CARSAT.FR)

- Mon n° de Sécurité Sociale (carte vitale)
- Une adresse mail (@)
- Son mot de passe



Horaires d'ouverture au public

Lundi - Vendredi

13h30 à 17h

Mardi - Jeudi

9h à 12h30

13h30 à 17h

Mercredi

9h à 12h

Pour un meilleur accueil, il vous est conseillé de prendre rendez-vous avant votre venue.

05 46 58 63 63



FRANCE SERVICES MATHA

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMARCHEES ADMINISTRATIVES

05 46 58 63 63

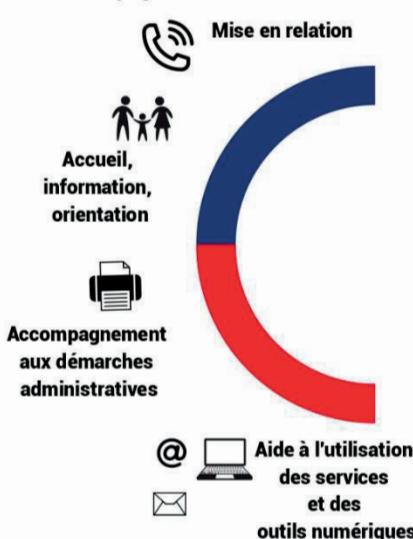
franceservices-matha@valdesaintonge.fr



ACCES AUX DROITS :

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.



LES PERMANENCES DES PARTENAIREES :

Uniquement sur RDV

• Mission Locale 05 46 59 00 39



• Envol Formation 05 46 32 65 16



Le lundi après-midi sans RDV

• DGFIP (Impôts)



Espace numérique
FRANCE SERVICES MATHA

En accès libre



Avec accompagnement sur l'utilisation des outils

Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h

Animatrice Ségolène GRAVELLE - 05 46 58 63 63

REFLEXE danger
sans obligation de dépôt de plainte

 **115**
(7j/7 - 24h/24)

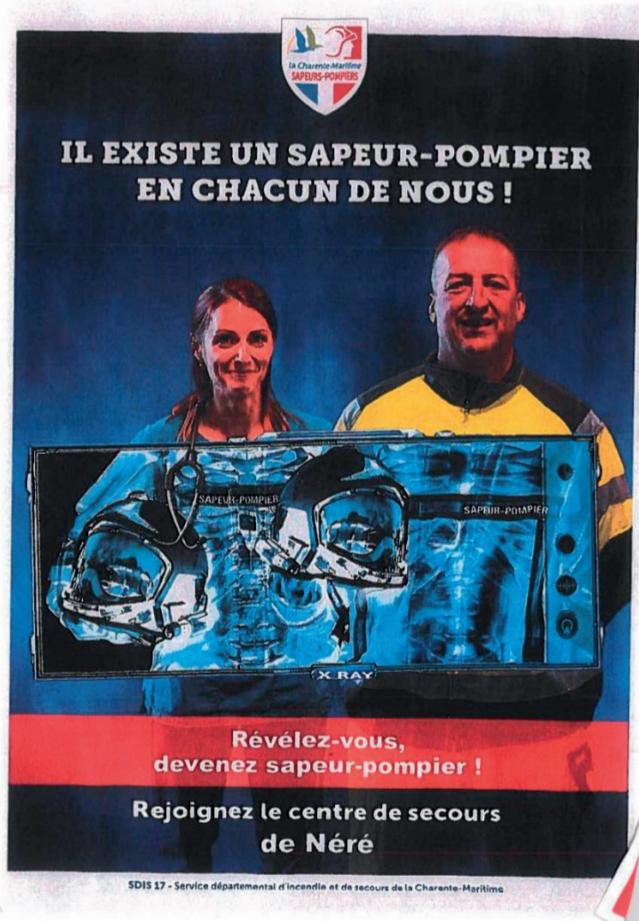
MISE À L' ABRI • appel gratuit

**(Victime seule, avec ses enfants,
hébergement d'urgence, mise à disposition
d'un taxi, prise en charge alimentaire...)**



**AUTRES NUMEROS
D'APPELS D'URGENCE
GRATUITS (24h/24-7j/7)**

- **SOS (numéro européen) : 112**
- **GENDARMERIE : 17**
- **POMPIERS : 18**
- **SAMU : 15**
- **Signalement par SMS : 114**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **URGENCES VIOLENCES AUX FEMMES : 3919**
 - ❖ **Mail : fnsf@solidaritefemmes.asso.fr**
- **Mairie de Néré / C.C.A.S : 05.46.33.00.23**



Sapeur-pompier volontaire (SPV)

 Être sapeur-pompier n'est pas un rêve inaccessible réservé à une élite, car il repose sur des valeurs présentes en chacun de nous : la solidarité et l'altruisme.

Jeune ou moins jeune, peintre, comptable, bibliothécaire ou buraliste, les sapeurs-pompiers volontaires ont tous un point commun : ils donnent de leur temps pour secourir les autres. Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.



UN PROCESSUS D'ENGAGEMENT SIMPLIFIÉ

l'engagement se fait en 5 étapes

- **LA CANDIDATURE**
Il doit remplir un formulaire de candidature soit directement sur sdis17.fr ou en se prenant rendez-vous auprès du chef de centre secours.
- **L'ENTRETIEN**
Le chef de centre échange librement avec le candidat. Il lui donne les informations sur le contrat moral auquel il va s'engager.

- **LE PRÉ-ENGAGEMENT**
Sur une journée à Saint-Jean-d'Angély. Tous les candidats du département sont rassemblés pour effectuer différents tests.
- **LA VISITE D'APTITUDE**
A l'issue de la visite d'aptitude, le candidat reçoit un certificat qui atteste d'une aptitude pour un engagement total ou différencié.
- **LA JOURNÉE D'ENGAGEMENT**
Les candidats reçoivent leur paquetage habilement et leur bip. Ils signent officiellement leur engagement sapeur-pompier volontaire.

Le nouveau sapeur-pompier suit 1 formation de 5 semaines, effectuée au cours des 3 premières années d'engagement. Au fur et à mesure de la validation des compétences, il est engagé sur les interventions correspondantes.

Contact

Lieutenant LITOUX

06 69 45 65 93 - chef-cs-nere@sdis17.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime
de harcèlement, il y a toujours
une personne de confiance pour
en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation
de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3020 

Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3018 

NON AU HARCELEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



Ville de
Saint Jean
d'Angély

LUTTE CONTRE LES VOLS

AVANT DE QUITTER LE PARKING :

- fermez vos fenêtres et verrouillez vos portières ;
- ne laissez AUCUN objet apparent dans l'habitacle.

SI VOTRE VÉHICULE DOIT RESTER PLUSIEURS HEURES AU MÊME ENDROIT:

- enclenchez une vitesse, bloquez le volant, tournez les roues vers le trottoir ;
- posez un antivol mécanique de qualité bloquant le volant ou les roues ;
- laissez votre boîte à gants ouverte et retirez le cache-bagages si possible ;
- retirez tous les objets de votre véhicule ;
- activez votre alarme.

**Vous êtes témoin d'un vol ou d'une dégradation,
appelez immédiatement la gendarmerie au 17.**



Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

Soyez acteur de votre sécurité

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: [gendarmerie.de.la.charente.maritime](https://www.facebook.com/gendarmerie.de.la.charente.maritime)

VOTRE DÉCLARATION EST IMPORTANTE

LES INFORMATIONS QUE VOUS COMMUNIQUEZ
SONT ANALYSÉES ET RECOUPÉES PAR DES EXPERTS
DE LA POLICE JUDICIAIRE QUI MÈNENT L'ENQUÊTE.



UNE EXPERTISE
CENTRALISÉE

UN SERVICE
AMÉLIORÉ

ELLES CONTRIBUENT À UNE RECHERCHE
PLUS EFFICACE DES AUTEURS.



Opération 17/01/2019 - 00:00:00 - 00:00:50:00 - 00:00:49:50:00

UN NOUVEAU DISPOSITIF

LA PLAINE EN LIGNE

POUR LES VICTIMES
D'É-ESCOQUERIES

THESEE

VICTIME D'UNE ESCROQUERIE EN LIGNE ? 8 MODES OPÉATOIRES SONT PRIS EN COMPTE



Votre adresse courriel ou votre profil de réseau social a été piraté et de l'argent a été demandé à vos contacts en votre nom (PIRATAGE COURRIEL OU PROFIL RÉSEAU SOCIAL).

Vous avez été escroqué(e) par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces (FAUX ACHETEUR).

Vous avez été escroqué(e) par un faux vendeur suite à l'achat d'un produit en ligne sur un site de petites annonces (FAUX VENDEUR).

Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne (FAUSSE LOCATION).

Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux (FAUX SITE DE VENTE).

Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée (RANSOMWARE).

Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur (CHANTAGE EN LIGNE).

Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent (ESCR. AUX SENTIMENTS).

COMMENT DÉPOSER PLAINE EN LIGNE ?

1

JE VAIS SUR INTERNET :
WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/
RUBRIQUE « ARNAQUE SUR INTERNET »

2

JE ME LAISSE GUIDER
POUR PERSONNALISER MA DEMARCHE

3

JE M'IDENTIFIÉ GRÂCE À FRANCECONNECT
ET SES FOURNISSEURS D'IDENTITÉ
(IMPÔTS, AMELI, LA POSTE ...)

4

JE REMPLIS MON FORMULAIRE

5

JE REÇOIS MA PLAINE
DANS MON ESPACE PERSONNEL

Je peux également faire un signalement et décider de rester anonyme.

Vals de Saintonge Communauté accompagne les habitants dans la transition numérique et met à disposition deux conseillers numériques dans les communes.

Ils vous accompagnent gratuitement
par téléphone ou sur rendez-vous

Les conseillers numériques sont itinérants sur le territoire, ils seront en capacité de vous proposer un lieu de rencontre au plus près de chez vous.



QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à :

-  Prendre en main un **équipement informatique** (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur **internet**
-  Envoyer, recevoir, gérer ses **courriels**
-  Installer et utiliser des **applications utiles** sur son **smartphone**
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses **contenus numériques**
-  Connaître l'**environnement** et le **vocabulaire numérique**
-  Apprendre les bases du **traitement de texte**

Conception : Instant Urban



Pour plus d'informations, contactez-nous :
06 13 06 88 39
conseiller.numerique@valsdesaintonge.fr
[valsdesaintonge](https://www.facebook.com/valsdesaintonge)



NOUVEAUTÉ 2022

Une aide numérique près de chez vous



Conseiller Numérique France services

Vals de Saintonge Communauté

L'INFORMATION EN DIRECT DE NÉRÉ SUR PANNEAUPOCKET



Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur [App Store](#), [Play Store](#) ou [AppGallery](#).



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Néré** ou le code postal **17510** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



DISPONIBLE SUR
AppGallery



RUE DE L'AMERIQUE



Depuis des siècles demeuraient dans cette rue les ancêtres de Monsieur Roger QUARTIER figure emblématique de notre commune s'il en est.

Nous parlons plus précisément de la famille Geoffroy (ascendants du côté maternel) dont l'un des aïeux nés à Néré en 1870 se prénommait Pierre.

Alors que chaque hiver la rue actuelle de Champlambaud (de la rue de Saintonge à la rue du Champ de Tir) était inondée, Pierre et ses camarades eurent l'idée de couper les pieds d'une maie (ou pétrin) pour en faire un bateau.... Ils naviguèrent jusqu'à ce que leur embarcation de fortune ne se retourne et que Pierre ne se retrouve dans l'eau coincé dessous.

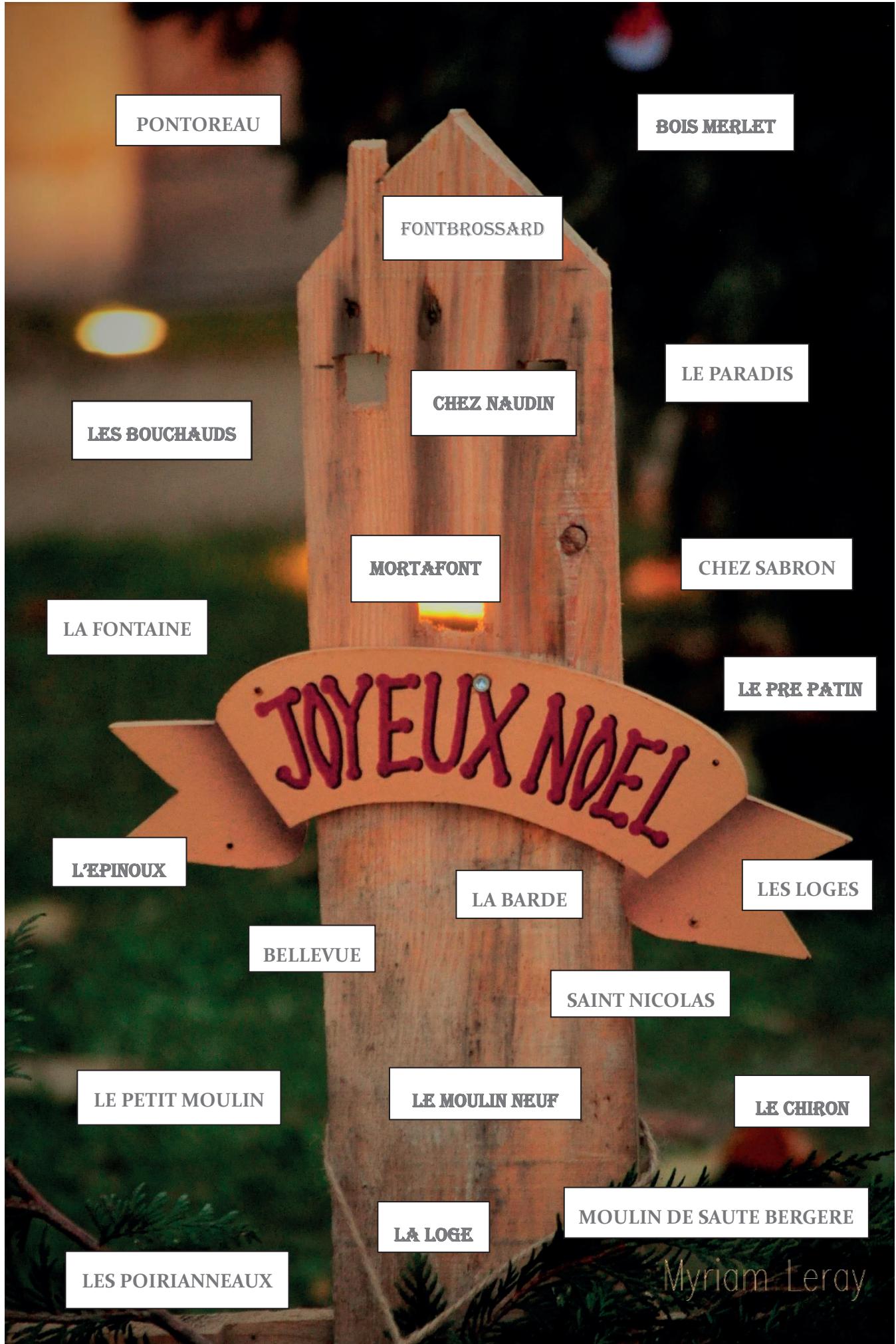
Ses camarades après l'avoir tiré de cette mauvaise passe, lui demandèrent naturellement d'où il venait ; ce à quoi il répondit qu'il venait de l'Amérique.

À cette époque, il était de coutume de relever chaque nom de famille d'un sobriquet faisant référence à son histoire. Les Geoffroy étant nombreux, on différençia les ancêtres de Monsieur Quartier naturellement en les renommant : « de l'Amérique ».

Bien plus tard, quand il fallut donner un nom aux rues du Bourg, le Chef Cantonnier averti de la mésaventure : Monsieur Roger ROBIN proposa de donner à celle-ci le nom de rue de l'Amérique où habitent encore aujourd'hui Monsieur Quartier, descendant de Pierre GEOFFROY, et son épouse.

D'après le récit de Monsieur Roger QUARTIER





***REMERCIEMENTS :**
Aux membres de l'Atelier Écriture
Relecture : Monsieur Michel ALLEMAND M

***Crédit photos :**
Mesdames
Élisabeth CUCHEVAL
Myriam LERAY
Aline RISSAND

